

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS MISES AUX VOIX
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/03/2016

FINANCES BP COMMUNE

2016-8- FINANCES – BP COMMUNE - Vote du Compte de gestion 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 18 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »

DECLARE que les opérations sont régulières et que tous les comptes sont exacts dans leurs résultats et n'appelle ni observations ni remarques de sa part

2016-9- FINANCES – BP COMMUNE - Vote du Compte administratif 2015

Monsieur le Maire donne lecture du Compte Administratif 2015

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	2 028 201.82 €	1 761 887.77€
Dépenses	1 931 628.79 €	1 383 171.30€
Résultat de l'exercice	96 573.03 €	378 716.47 €
Résultat reporté de l'exercice	393 946.53 €	100 000 €
Résultat de clôture 2015	490 519.56 €	478 716.47 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 18 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »

ADOpte le compte administratif 2015

2016-10- FINANCES – BP COMMUNE - Affectation du résultat de fonctionnement de 2015 au budget 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 18 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »

DECIDE d'affecter le résultat de la section fonctionnement de la manière suivante :

SECTION	ARTICLE	MONTANT
Investissement	1068	378 716.47€
Fonctionnement	002	100 000.00€

2016/11- FINANCES-BP COMMUNE-Vote des taux d'imposition 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 18 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »

FIXE les taux d'imposition pour l'année 2016 comme suit :

- Taxe d'habitation : 9%
- Taxe sur le foncier bâti : 20%
- Taxe sur le foncier non bâti : 50%

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 18 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »

DECIDE de fixer les subventions annuelles comme suit :

Association	Montant demandé	Montant versé en 2015	SUBV 2016
ACCA	540.00 €	540.00 €	540.00 €
AEP	500.00 €	500.00 €	500.00 €
AMICALE POMPIERS	2 000.00 €	1 750.00 €	1 750.00 €
APPMA (pêche)	500.00 €	300.00 €	300.00 €
ARTEZIQUE	400.00 €	300.00 €	400.00 €
BASKET	1 000.00 €	800.00 €	800.00 €
COMITE DE DEFENSE	310.00 €	310.00 €	310.00 €
COMITE DES FETES	2 150.00 €	2 150.00 €	2 150.00 €
COS DU PERSONNEL	6 200.00 €	5 000.00 €	6 200.00 €
CSR	- €	- €	- €
DON DU SANG	- €	150.00 €	- €
ESI FOOT	1 900.00 €	1 600.00 €	1 600.00 €
FNACA	135.00 €	135.00 €	135.00 €
IZBOUGE	- €	- €	- €
LA MONDEE	100.00 €	100.00 €	100.00 €
LA RAVAGEUSE	- €	150.00 €	- €
MJC	1 700.00 €	1 700.00 €	1 700.00 €
ROLLER	Non précisé	- €	100.00 €
SOU DES ECOLES	500.00 €	500.00 €	500.00 €
TENNIS CLUB	1 400.00 €	1 400.00 €	1 400.00 €
USI	2 050.00 €	2 050.00 €	2 050.00 €
AMICALE JOUEURS USI	300.00 €	- €	- €
	21 685.00 €	19 435.00 €	20 535.00 €

PRECISE que ces subventions ne seront versées qu'après présentation par les associations de leur rapport d'activités 2015, de leur bilan financier 2015 et de leur budget prévisionnel 2016.

2016-13-FINANCES-BP COMMUNE-Vote du Budget 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 18 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »

ADOPTE le Budget principal de la commune 2016 comme présenté ci-dessous

Section de fonctionnement

CHAPITRES	RECETTES	CHAPITRES	DEPENSES
002	100 000.00 €	011	627 300.00 €
013	1 120.00 €	012	706 500.00 €
70	101 300.00 €	65	200 513.00 €
73	1 104 690.00 €	66	58 572.62 €
74	229 412.00 €	67	1 000.00 €
75	135 100.00 €	022	5 936.38 €
77	43 200.00 €	023	115 000.00 €
042	2 656.43 €	042	2 656.43 €
TOTAL	1 717 478.43 €uros	TOTAL	1 717 478.43 €uros

Section d'investissement

CHAPITRES	RECETTES	CHAPITRES	DEPENSES
001	490 519.56 €	16	159 696.51 €
10	490 716.47 €	20	253 000.00 €
13	200 000.00 €	21	500 000.00 €
16	1 279 965.48 €	23	1 800 000 €
23	76 495.00 €	O40	2 656.43 €
021	115 000.00 €	O41	1 300 000.00 €
O24	60 000.00 €		
O40	2 656.43 €		
O41	1 300 000.00 €		
TOTAL	4 015 352.94 €uros	TOTAL	4 015 352.94 €uros

FINANCES BP ANNEXE EAU**2016-14-FINANCES - BP EAU- Vote du Compte de gestion 2015****LE CONSEIL MUNICIPAL,****STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2015,**STATUANT** sur l'ensemble des valeurs inactives,**VU** l'avis favorable de la Commission des Finances du 15/03/2016**APRES EN AVOIR DELIBERE** par « 18 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »**DECLARE** que les opérations sont régulières et que tous les comptes sont exacts dans leurs résultats et n'appelle ni observations ni remarques de sa part**2016-15- FINANCES - BP EAU-Vote du Compte administratif 2015**

Monsieur le Maire donne lecture du Compte Administratif 2015

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	299 556.38 €	418 124.18 €
Dépenses	236 603.97 €	369 425.17€
Résultat de l'exercice	62 952.41 €	48 699.01 €
Résultat reporté de l'exercice	147 571.59 €	5 904.49 €
Résultat de clôture 2015	210 524.00 €	54 603.50 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,**APRES EN AVOIR DELIBERE** par « 18 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »**ADOpte** le compte administratif 2015

2016-16- FINANCES – BP EAU - Affectation du résultat de fonctionnement de 2015 au budget 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 18 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »

DECIDE d'affecter le résultat de la section fonctionnement de la manière suivante :

SECTION	ARTICLE	MONTANT
Investissement	1068	30 000 €
Fonctionnement	002	24 603.50 €

2016-17- FINANCES - BP EAU- Revalorisation des tarifs eau/assainissement à partir de la facturation 2015-2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 18 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »

FIXE, à partir de la facturation 2015-2016, les tarifs ci-dessous :

TARIFS DES COMPTEURS :

DIAMETRE DES COMPTEURS	TARIFS DE LOCATION DES COMPTEURS
15 Cm	45.73 €uros
20 Cm	45.73 €uros
25 Cm	65.00 €uros
34 Cm	65.00 €uros
40 Cm	95.00 €uros
50 Cm	95.00 €uros

PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

	TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT
Eau : Prix du m3	1.11 €uros
Assainissement : Prix du m3	1.30 €uros

RAPPELLE que les usagers tenus de se raccorder au réseau public d'assainissement et qui s'alimentent en eau à une source naturelle doivent s'acquitter de la redevance d'assainissement ; que s'agissant de la partie variable de ladite redevance, elle sera calculée sur le volume d'eau prélevé par l'utilisateur sur la source naturelle et ce, selon les modalités suivantes : forfait annuel de 30 m3 par résidant présent au 1er janvier de l'année de facturation.

2016-18- FINANCES - BP EAU- Vote du Budget 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE par « 18 voix pour », « 0 abstention » et « 0 voix contre »

ADOpte le Budget annexe de l'eau 2016 comme présenté ci-dessous

Section de fonctionnement

CHAPITRES	RECETTES	CHAPITRES	DEPENSES
002	24 603.50 €	011	82 000.00 €
70	314 000.00 €	012	25 000.00 €
042/	6 626.59 €	65	115 000.00 €
		66	10 383.63 €
		67	500.00 €
		022	4 412.46 €
		023	44 000.00 €
		042	63 934.00 €
TOTAL	345 230.09 €uros	TOTAL	345 230.09 €uros

Section d'investissement

CHAPITRES	RECETTES	CHAPITRES	DEPENSES
001	210 524.00 €	16	7 585.86 €
10	32 500.00 €	20	10 000.00 €
13	2 300.50 €	21	250 000.00 €
16	200 000.00 €	23	279 046.05 €
021	44 000.00 €	040	6 626.59 €
040	63 934.00 €		
TOTAL	553 258.50 €uros	TOTAL	553 258.50 €uros